

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA DÉMOCRATIE ROUMAINE

Toute une panoplie d'attributs ont été assignés à la nouvelle démocratie roumaine : mimétique, défectueuse, inachevée. Cette pluralité des labellisations qui caractérise les premières années du postcommunisme, s'oppose à son caractère européen unanimement reconnu après le 1 janvier 2007. Comment ces reconfigurations discursives et substantielles de la démocratie s'expliquent-elles dans l'espace du postcommunisme roumain ? Dans ce qui suit, je procéderai à la formulation de quelques réflexions portant sur la démocratie roumaine à partir de quatre perspectives : La première question qui m'intéresse, c'est le rapport de la démocratie roumaine à la société, plus exactement au mode de concevoir ou de mettre en forme d'une manière symbolique la société. Le deuxième point que je vais toucher concerne le rapport de la démocratie à l'autonomie. En troisième lieu, je vais parler du lien entre la démocratie roumaine et la communication. Finalement, le quatrième point, qui va en quelque sorte faire la synthèse de ces trois perspectives, c'est le rapport de la démocratie aux élections et, par les élections, à la nation.

LE CORPS DÉCHIRÉ DE LA SOCIÉTÉ ROUMAINE

A l'époque moderne, les grands repères de l'articulation de la société, les grands modèles de sa formulation dans le contexte de la pensée des régimes et de l'Etat sont, tout d'abord, le corps et ensuite, plus tard, le marché. C'est Pierre Rosanvallon qui l'a très bien mis en évidence : la société de Hobbes et de Locke, la société du libéralisme classique est conçue sous le mode du corps, pour que, plus récemment, avec la naissance de l'Etat-Providence, la société soit conçue sous le mode du marchéⁱ. Nous avons ici les deux possibilités successives que la société a connues, les deux manières dont la société a été représentée dans l'imaginaire et la sensibilité politiques modernes. La démocratie roumaine, telle qu'elle est conçue et vécue dans l'après-1989, connaît les deux modèles. En fait, pour des raisons historiques, les deux

perspectives ne se succèdent pas, mais coexistent dans le temps. C'est donc plutôt un mélange de représentations qu'on retrouve : la société vue comme un corps et respectivement la société saisie comme un marché. Il y a mélange, mais il y a bien évidemment un accent plus fort ou une vision dominante. Il s'agit – ce n'est pas difficile de voir – de la représentation de la société sous la forme d'un marché. La cause de cette prééminence, c'est l'influence d'une forme de libéralisme économique qui s'est imposé – j'allais dire sans difficulté – après la chute du communisme. Ce modèle s'est instauré sous la double influence du conservatisme américain de Reagan et du conservatisme britannique de Thatcher, qui furent le cœur de la vision libérale partagée en Europe centrale et orientale dans les années '90. C'est un libéralisme économique qui fait du marché la solution en quelque sorte miraculeuse d'une transformation radicale de la société collectiviste roumaine des années '70 et '80. La vision est devenue chose courante : après les libéraux, les sociaux-démocrates l'ont embrassée. On la pratique en quelque sorte tous, quand nous mettons nos espoirs de transformation de nos vies dans les vertus du marché. Chose remarquable : dans le postcommunisme roumain, personne n'a osé dire quelque chose de rationnel et de raisonnable contre le marché. L'imaginaire de l'élite politique, mais aussi des citoyens a été donc définitivement séduit par la vision d'une société identifiée au marché. L'autre référence – le corps – existe aussi. Mais si dans la grande tradition de la pensée libérale moderne, le corps est la forme prise par la société construite à partir du contrat social, dans le cas roumain, le corps n'est pas inventé dans les cadres d'une vision contractualiste. D'ailleurs, ce corps n'est pas présent sous une seule version. Il y en a deux. D'un côté, c'est la représentation du corps comme un corps affaibli et traumatisé. Cette représentation, on la retrouve dans l'imaginaire propre à la sensibilité anticomuniste. Dans cette lecture, la société roumaine est un corps terriblement affaibli par l'expérience du communisme et par les traumatismes du régime totalitaire roumain. Et il n'est pas important de savoir si cette représentation fut forgée ou pas par les anticomunistes postcommunistesⁱⁱ, c'est-à-dire créée après coup. C'est un corps traumatisé, un corps soumis à plusieurs expériences dramatiques. Le corps traumatisé dit le communisme. L'important, c'est qu'on imagine la reconstruction de la démocratie à partir de ce

corps affaibli et traumatisé ; on comprend d'ailleurs pourquoi cette reconstruction est vue comme chose difficile : un corps traumatisé ne peut pas s'imposer facilement. Plus récemment, une autre vision du corps a été pratiquée : c'est ce que j'ai envie de nommer le corps déchiré. On retrouve cette autre forme du corps social dans l'imaginaire lié à l'immigration des Roumains : le corps est déchiré par les départs à l'étranger. Ce corps déchiré à cause de l'immigration est au fond ce que le recensement de 1992 nous a donné comme chiffre diminué par un, puis par deux et aujourd'hui par trois millions de citoyens. Personne n'est capable de compter ces Roumains ayant quitté le pays, ce qui explique l'augmentation progressive. Pour être plus précis sur ce fantasme, il faut ajouter que dans cette vision des choses, le corps déchiré par l'immigration retrouve son souffle par une opération financière, grâce aux sommes d'argent envoyées par ces Roumains vivant à l'extérieur du pays. Un corps affaibli par le communisme et déchiré par le postcommunisme est une bonne base pour la naissance d'une vision nationaliste. Ce ne fut pas le cas, car le nationalisme roumain s'est construit avec d'autres ingrédients : le corps dont il est question a été plutôt assumé par les adversaires de la vision nationaliste.

DÉMOCRATIE ET AUTONOMIE : QUELLES BASES POUR LE LIEN SOCIAL ?

Deuxième dimension à relever dans la tentative de comprendre la démocratie en Roumanie : la question de l'autonomie. C'est une question qui se pose dans toute la philosophie politique moderne. Il existe d'ailleurs plusieurs dimensions de cette autonomie. Je n'en retiens que deux qui me paraissent les plus importantes et les plus utiles pour notre réflexion. C'est tout d'abord la question de l'autonomie par rapport au religieux : je reprends ici la perspective de Marcel Gauchet, qui nous invite à voir la démocratie comme le résultat d'une autonomisation progressive, mais aussi très accidentée, très mouvementée, très contradictoire, par rapport au religieux : « la démocratie des modernes ne se comprend en dernier ressort que comme l'expression de la sortie de la religion, c'est-à-dire du passage d'une structuration hétéronome de l'établissement humain-social à une organisation autonome »ⁱⁱⁱ. Comment est-ce

que la démocratie roumaine emprunte dans les années '90 cette voie ? Réalise-t-elle son parcours en prenant ses distances par rapport au religieux ? Les apparences disent le contraire. Dans le cas roumain, on parle plutôt d'un retour du religieux que d'une autonomisation de la chose politique par rapport au domaine religieux : limité dans son expression, le religieux fait son retour sur la scène publique en 1990 et confisque plus facilement et d'une manière plus durable que les politiques l'âme des citoyens. Les sociologues ont consolidé cette perception en nous faisant croire qu'il s'agit d'un phénomène encore plus fort ; l'Eglise est tout simplement une institution comme les autres, disent ces sociologues, avec une seule différence : la plus haute confiance va vers elle et non pas vers le Parlement ou l'exécutif. Il ne s'agirait pas d'un simple retour du religieux, mais d'une consolidation de la religion. On peut, sans aucun doute, contester les apparences d'un retour au religieux, tout comme la thèse des sociologues. Au-delà de tout cela, la question centrale qui se pose reste la même : est-ce que ce retour du religieux ou de la religion crée, d'une manière ou d'une autre, un nouveau lien social ? Je n'ai pas de réponse à cette question. En fait, toutes les réponses ont été avancées : pour certains, la démocratie roumaine vit de cette sensibilité religieuse ; pour d'autres, les enseignements du christianisme orthodoxe sont la meilleure compensation de cette forme radicale de libéralisme économique qui s'est finalement imposée en Roumanie comme dans les autres pays ex-communistes ; enfin, pour d'autres, la religion publique n'est qu'une conséquence de la médiatisation explosive et comme les cérémonies religieuses sont plus impressionnantes que d'autres formes d'expression sociale, on les retient plus facilement. Ce qu'on voit initialement, ce sont plutôt des gestes : par exemple, à un certain moment du postcommunisme, quand on fondait un parti politique, il n'y avait pas nécessairement parmi les invités des citoyens des différents villes, villages ou quartiers, mais il y avait certainement un prêtre pour donner sa bénédiction à la nouvelle entreprise politique. Mais, de nouveau, y a-t-il avec la religion un nouveau lien social ? Et si elle n'est pour rien dans la constitution de celui-ci dans l'après-1989, que se trouve finalement là-dedans ? L'autre aspect de l'autonomie, c'est la dimension individuelle. Qu'est-ce que l'autonomisation de l'individu dans le contexte de la démocratie roumaine ? Comme il y a un lien entre l'individu et la

représentation de la société dont on a parlé plus haut, l'autonomisation prend plutôt la forme de l'autonomie du consommateur, et non pas l'autonomie du citoyen, de l'individu vu comme être politique. En fait nos élites politiques ne voient l'être autonome que sous la forme du consommateur satisfait.

LA DÉMOCRATIE SOUS LES CHARMES DE LA COMMUNICATION

La troisième dimension que je voudrais mettre en évidence brièvement, c'est le rapport de la démocratie à la communauté politique. Je reprends ainsi la perspective de Pierre Manent. La démocratie roumaine se construit d'une manière paradoxale, car elle tombe très tôt sous les charmes de la communication, dans ses formes les plus récentes. En effet, la vie de notre démocratie, sa culture publique sont asservies à cette superficialité qui fait passer, comme le disait Manent, la communication pour la communauté. Dans le contexte roumain de la démocratie, nous vivons avec cette impression que notre régime n'a pas finalement besoin d'autre chose que de nos rapports individuels à la communication, au grand réseau global. Nous sommes donc démocrates si nous faisons partie du Net. La Roumanie n'est pas seule sur cette voie : à l'époque de la différenciation, elle fait comme les autres nations d'aujourd'hui. Y a-t-il ainsi identité de destin politique ? Pour l'auteur de *La Raison des nations*, la signification du 11 septembre 2001 consiste finalement en cela : c'est un moment qui a mis en évidence que « l'humanité présente est marquée par des séparations bien plus profondes, bien plus intraitables que nous le pensions », en renversant donc une série de croyances communes qui nous faisaient parler avec légèreté de « différence » ou de « droit à la différence ». En fait, Pierre Manent considère que les « plaisirs communicatifs de la vie moderne ne suffisent pas à susciter » une vie commune : « Que la plupart des terroristes soient venus d'Arabie saoudite, un allié intime, si je puis dire, des Etats-Unis, qu'ils aient transformé en armes meurtrières des avions de ligne – le moyen de communication le plus capable de réunir les hommes dans un réseau embrassant la planète – qu'ils aient choisi de détruire les symboles les plus glorieux du commerce mondial au cœur de la capitale du monde, toutes ces circonstances, nullement

anecdotiques, conspiraient pour confirmer que les instruments les plus perfectionnés du commerce et de la communication restent extérieurs à la vie des peuples, loin de les réunir comme l'opinion libérale et progressiste l'espérait, ou plutôt l'escomptait depuis le XVIII^e siècle. Bref, la communication ne produit pas la communauté »^{iv}. Or, il se trouve que nos élites politiques considèrent que c'est plutôt l'inverse qui est vrai. D'ici, une certaine fragilité de la chose publique, mais aussi une démobilisation progressive des citoyens.

LES ÉLECTIONS ET LE RETOUR A LA DEMOCRATIE

J'arrive ainsi à la dernière question et qui sera, je crois, la plus importante. Il s'agit de voir la démocratie roumaine de la perspective des élections. Cette perspective est naturelle, car – nous le savons tous – les élections représentent la procédure par excellence de la démocratie moderne. En effet, les élections ont tout d'abord marginalisé et puis complètement éliminé le tirage au sort, qui fut pour des siècles la procédure associée à la démocratie. Dans ce contexte, il est important de commencer avec la dimension historique : pour la démocratie roumaine, la période décisive est celle qui va de 1919 à 1989. Pourquoi ces deux années ? Le sens de 1989 est compris par tout le monde : c'est la frontière qui sépare l'ancien régime, le communisme, et respectivement ce qu'on a appelé le postcommunisme, faute d'un autre mot ; c'est, autrement dit, le retour à la démocratie. D'autre part, 1919 c'est le début du vote universel, plus précisément du vote universel masculin. En fait, la période 1919-1989 peut être vue comme l'époque qui voit s'imposer, lentement et avec un certain nombre de difficultés, l'égalité entre les hommes et les femmes pour ce qui est du droit de vote et respectivement le pluralisme des partis. De ce dernier point de vue, le vingtième siècle est la scène d'une vive confrontation entre l'idée de monopole du politique et, d'autre part, la compétition de ces acteurs de la vie politique que sont les partis^v. Entre 1919 et 1989, notre histoire politique connaît deux grandes mutations : de 1919 à 1937, nous avons l'époque du pluralisme sans égalité, car le vote universel est, comme je l'ai déjà indiqué, seulement masculin et il existe pluralité de l'espace politique ; puis, de 1948 en 1989,

c'est l'époque de l'égalité sans pluralisme, car les femmes et les hommes sont égaux quant aux droits électoraux, mais il n'y a plus de pluralisme. Quelques précisions s'imposent : l'égalité se réalise petit à petit, car les femmes votent tout d'abord aux élections locales en 1929 ; puis, il existe deux moments de transition de l'époque du pluralisme sans égalité à celle de l'égalité sans pluralisme : il s'agit des élections organisées par Charles II en 1939, quand les femmes votent dans des conditions très restrictives qui s'appliquent également aux hommes, et quand il n'y a plus de pluralisme, mais pour une première fois un parti unique ; puis, un deuxième moment de transition, les fameuses élections de 1946, avec une première présence massive des femmes au scrutin et aussi avec un retour au pluralisme, mais qui annonce tout de même sa disparition. Une dernière précision : cela concerne la nécessité d'une réhabilitation d'un moment de notre histoire : 1919, le début du vote universel, une date qui est effacée par 1918, moment de l'affirmation de la nation. Il ne devrait pas être ainsi, car la nation n'existe à vrai dire que par les élections : d'ailleurs il est significatif que l'acte d'union de ce qu'on appelle « la petite Roumanie » avec la Bessarabie, la Transylvanie et la Bucovine n'a été ratifié qu'en janvier 1920, deux mois après les premières élections tenues sous le régime du vote universel masculin^{vi}.

Le pluralisme en égalité n'existe donc qu'après la révolution de 1989. Il a fallu 70 ans pour arriver ici. C'est une logique qui est en principe propre aux sociétés européennes. Certes, il y a eu des différences. Parmi les sociétés européennes, il y en a eu certaines qui ne sont pas passées au vote féminin si rapidement que la société roumaine, mais aussi d'autres qui n'ont pas fait le long détour par l'égalité sans pluralisme pour arriver à l'état actuel de la condition démocratique. L'axe central est donc 1919-1989. Que se passe-t-il avant 1919 ? En fait, il existe une préhistoire de la démocratie, puisque effectivement le début du vote en terre roumaine, c'est 1831 pour la Valachie et 1832 pour la Moldavie. Ce qui est intéressant, c'est que le vote, la procédure qui inaugure la représentation moderne précède l'existence même d'un État qui s'appelle Roumanie^{vii}. Et il ne s'agit pas simplement d'un rapport d'antériorité pour ce qui est du nom, de l'appellation Roumanie, mais il s'agit du fait qu'on organise des élections bien avant

l'existence d'un État souverain. Ce fait pose un problème extrêmement intéressant pour nos historiens. Normalement, dans l'histoire des démocraties modernes, le principe représentatif suppose l'État souverain ; comme le disait mon maître Pierre Manent « si l'État souverain peut n'être pas représentatif, le gouvernement représentatif suppose l'État souverain. Cela est vrai chronologiquement puisque, chacun le sait, celui-ci a précédé celui-là. Richelieu vient avant Gambetta »^{viii}. Or il se trouve que dans le cas roumain, au dix-neuvième siècle, le principe de la représentation précède l'existence d'un État souverain, qui ne sera une pleine réalité que dans les années '80 du dix-neuvième siècle.

Ce n'est pas le seul fait paradoxal dans l'évolution de notre démocratie. L'un des aspects essentiels du dispositif de la démocratie ne fut découvert que très récemment : je parle de la valeur effective des élections, ou autrement dit de la production de l'alternance au pouvoir. Il se trouve que jusqu'en 1996, les organisateurs des élections ont toujours gagné le scrutin, Ils ne se retrouvaient pas après le moment électoral en opposition. Dans l'entre-deux-guerres, à l'époque du pluralisme sans égalité, on avait, avec cette belle expression de Mattei Dogan, non pas de gouvernements parlementaires, mais des Parlements gouvernementaux, car le roi donnait mandat à un premier ministre qui formait son cabinet et qui organisait par la suite des élections qui validaient son option^{ix}. Pour l'époque de l'égalité sans pluralisme, la question ne se posait pas parce que, comme Aron le disait, ce n'étaient pas les électeurs qui choisissaient les élus, mais c'était au contraire le parti unique qui décidait les résultats du scrutin, avant même sa tenue. Ce n'est donc que très récemment que les organisateurs des élections sont renvoyés en opposition. En 1996, pour la première fois. D'une manière paradoxale et ironique, à ce moment-là, les acteurs du grand changement sont des partis qui viennent de l'entre-deux-guerres, autrement dit des partis qui n'ont jamais gagné comme cela dans les années '20 ou '30. Dans ce sens, l'entre-deux-guerres est loin d'être un âge d'or de notre démocratie^x. Puis, d'une manière régulière, le scénario de l'alternance au pouvoir s'est répété en 2000 et une fois de plus en 2004 : ceux qui organisent les élections se retrouvent par la suite en opposition. Si donc le début de la représentation peut être fixé

en 1831, il a fallu 165 ans pour que les électeurs, et non pas le roi ou le parti unique, changent véritablement le titulaire du pouvoir.

Si 1989 représente le début de la maturité démocratique, car pluralisme et égalité participent à la définition même de l'espace politique, 1996 marque le début de la maturité citoyenne. C'est dans ce cadre-là qu'il faut juger le rapport de notre démocratie à la nation. L'évolution postcommuniste de la démocratie roumaine s'est produite dans un contexte de refus du nationalisme, c'est-à-dire de refus de prendre en compte la nation comme une forme essentielle pour la constitution de l'espace politique. Il y a ici bien entendu, un côté accidentel : il s'agit du fait que les nostalgiques du régime communiste avaient été les premiers à avoir assumé la référence nationale comme un élément important de l'édifice politique. Pour se séparer de ces nostalgiques qui pratiquaient un nationalisme radical, on a considéré qu'être démocrate, c'est ne pas être nationaliste. Sur cette distinction s'est construite toute une sensibilité politique qui refuse la nation et le nationalisme au nom de la démocratie. L'autre dimension qui intervient ici, c'est l'influence de l'idéologie européenne. Une idéologie qui a parfois – non pas toujours, mais parfois – des traits antipolitiques ou en tout cas de refus du politique dans le sens démocratique traditionnel. Si Guy Hermet évoque dans ce sens la naissance d'un nouveau régime nommé « gouvernance » et dont l'Union Européenne a été la seule à fournir une substance^{xi}, Marcel Gauchet parle d'une « oligarchisation croissante de nos régimes » liée à ce même « mot en vogue » qu'est la « gouvernance ». En effet, pour Gauchet, « il y a une grande ambition derrière la modestie qu'il affiche, celle d'une politique sans pouvoir, pas moins », mais cela mène en fait non pas vers une disparition du pouvoir, mais vers un déficit de délibération publique et une érosion de la confiance des peuples, voire « une autodestruction douce » de la démocratie^{xii}.

LES DEUX DANGERS DE LA NOUVELLE DÉMOCRATIE ROUMAINE...

Le projet européen de notre démocratie s'est réalisé dans ces conditions-là et à partir du 1 janvier 2007 la Roumanie est membre du grand ensemble politique de notre continent. Après cette date, la

politique roumaine vit de la satisfaction de son propre parcours récent. Cela crée deux grands dangers. Tout d'abord, le danger du populisme qui a comme origine cette conscience tranquille de toutes nos forces politiques : elles sont contentes de la réussite du projet européen, sans en avoir un autre et tombent ainsi dans l'ennui du populisme. La démobilisation crée donc des rhétoriques, mais aussi des comportements populistes^{xiii}. Deuxième danger, lié au premier : le refus de prendre au sérieux les idées politiques au nom d'une mythologie technocratique. Tout le monde a l'air d'être très technique, comme s'il n'y avait que des ingénieurs. Il ne faut pas oublier que le politique c'est aussi un engagement, une passion pour le public, un idéal. Ce n'est pas simplement une machine, un calcul. On peut vivre très bien, je crois, dans une démocratie qui est dominée par l'ennui et par le manque d'intérêt pour les idées, mais je préfère autre chose.

(Texte publié.....)

- ⁱ Pierre ROSANVALLON, *La crise de l'Etat-Providance*, Seuil, Paris, 1981.
- ⁱⁱ L'expression a été utilisée pour caractériser la société roumaine par Daniel BARBU, *Republica absentă*, Nemira, București, 1998.
- ⁱⁱⁱ Marcel GAUCHET, *La démocratie d'une crise à l'autre*, Editions Cécile Defaut, Nantes, 2007, pp. 13-16. Pour Gauchet, il s'agit d'une chose concrète, d'une « matérialisation de l'autonomie » effectuée en trois vagues, empruntant trois vecteurs : le politique (avec la création de l'Etat, nouvelle figure du pouvoir, « un condensateur de l'autosuffisance de l'ici-bas »), le droit (avec « l'invention d'un nouveau type de lien entre les êtres... le droit égal des individus et le contrat passé entre eux sur la base de leur égale liberté d'origine ») et enfin, troisième vecteur, l'histoire, avec une projection en avant de l'humanité, ou autrement dit avec « l'autoconstitution du monde humain dans la durée, en direction du futur ».
- ^{iv} Pierre MANENT, *La Raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*, Gallimard, Paris, 2006, pp. 42-43.
- ^v Raymond ARON, *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard, Paris, 1967, pp.
- ^{vi} V. Cristian PREDA, *România postcomunistă și România interbelică*, Meridiane, București, 2002.
- ^{vii} Rappelons ici que la Roumanie n'existe comme entité politique qu'à partir de 1862.
- ^{viii} Pierre MANENT, *op.cit.* p. 49. L'auteur ajoute cela: « En l'absence du souverain, le corps politique tend nécessairement vers une forme ou une autre de domination oligarchique. Donc, pas de représentation sans souveraineté ».
- ^{ix} Matei DOGAN, *Analiza statistică a "democrației parlamentare" din România*, Editura Partidului Social-Democrat, București, 1946; voir aussi son article "Romania, 1919-1938", in Myron WEINER & Ergun ÖZBUDUN (ed.), *Competitive Elections in Developing Countries*, Duke University Press, 1987, pp. 369-389.
- ^x Il faut aussi noter que dans l'entre-deux-guerres il n'y a pas de parti de masse. Marcel Ivan l'avait remarqué à l'époque dans un ouvrage intitulé *Evoluția partidelor noastre politice în cifre și grafice. 1919-1932*, Editura și tiparul Krafft & Drotleff s.a, Sibiu, f.a. Par contre, la parti communiste roumain est le premier parti de masse de notre histoire. Cela explique peut-être son succès.
- ^{xi} Guy HERMET, *L'hiver de la démocratie ou le nouveau régime*, Armand Colin, 2007, pp. 180-205.
- ^{xii} Marcel GAUCHET, *op.cit.*, pp. 41, 43-44, 46.
- ^{xiii} Pour la question du populisme, v. l'article d'Andrei PLEȘU, « Populism », in *Obscenitatea publică*, Humanitas, București, 2005, pp. 186-189.